

# PV CA du 07-03-2022

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LUNDI 07.03.2022

Présents : A.-M. HABETS, S. LAURENT, F. WINAND, M. FORGET, R. GRUSELIN, L. HAAGER, J.-L. MASSART, D. ROMAIN, X. SMAL, B. VALENTIN, G. BURTON

## 1. COMMISSION TECHNIQUE.

- a) Tous les entraînements de mini-volley pour cette saison ont été annulés, faute de participants. Des 7 jeunes présents, 6 provenaient d'un même club, ATHENA.
- b) Ce manque de participants est certainement dû au fait que beaucoup de jeunes participent déjà au championnat de P4.
- c) Dans le cadre de la séance de détection/identification, la province collaborera à 100% dans l'organisation.
- d) 10 garçons et 8 filles sont sélectionnés pour participer à l'ITP d'avril prochain à Woluwé-Saint-Lambert. L'option bus pour effectuer les déplacements a été retenue.
- e) A la fin de saison, une réunion sera organisée avec tous les clubs pour discuter de la manière dont sera organisée la saison prochaine pour le mini-volley.
- f) Une idée est d'intégrer les pupilles/minimes dans les championnats des jeunes, comme les autres catégories.
- g) Des stages BDK et ADEPS sont prévus durant les vacances d'été. Les entraîneurs risquent ne pas être disponibles pour les deux dates. Dès lors, si des choix sont à faire, le stage ADEPS sera privilégié.
- h) Des stages ADEPS seront organisés la saison prochaine, outre notre stage à la Toussaint, durant les vacances de Noël, carnaval et printemps.
- i) La responsable de la commission demande à notre spécialiste de la communication s'il n'existe pas un logiciel qui permettrait d'envoyer à tous les jeunes, aux entraîneurs ainsi qu'aux parents les convocations directement avec la possibilité de recevoir une réponse directement via ce logiciel. Elle a entendu parler de « Sporeasy ».

## 2. ARBITRAGE.

- a) La candidate d'Erezée qui a terminé sa formation d'arbitre via e-learning, passera son examen en principe le 16.04.2022 à Champlon.

## 3. TRESORERIE.

- a) La situation comptable n'a pas changé par rapport à celle du mois dernier.
- b) Seules, les étiquettes à apposer sur les coupes destinées aux championnats des jeunes ont été remplacées. Les coupes étaient déjà en notre possession.
- c) Le trésorier demande à la responsable de la commission technique de bien vouloir s'arranger avec l'ADEPS pour que l'acompte relatif au stage de la Toussaint ne soit facturé qu'en juillet, de manière à le reprendre dans le prochain exercice.
- d) Malgré la forte augmentation du prix des carburants, le CA maintient pour ses administrateurs le tarif réduit de 0,30€ au km pour ses déplacements.

#### 4. RENCONTRES.

- a) Aucun frais lié aux changements ne sera facturé aux clubs pour la 2ème partie de saison.
- b) Il est parfois difficile pour les clubs de réserver les salles pour disputer les tours finaux vu qu'il y a 3 matchs à caser à chaque fois. Les responsables des rencontres regrettent cette situation, mais les aléas des championnats n'ont pas permis de les informer plus rapidement.
- c) Quant aux championnats des jeunes, nous pouvons affirmer qu'il est une réussite au niveau des inscriptions.

#### 5. VOLLEY LOISIR.

- a) Très peu de forfaits ont été déclarés durant la saison.
- b) 2 clubs en particulier ont éprouvé des difficultés à mener à bien ce championnat.
- c) Messancy organise un tournoi loisir le 21 mai 2022. Comme des équipes étrangères y participeront, une demande d'organisation sera adressée à A -M. Habets qui fera suivre à la commission des rencontres FVWB.
- d) Le responsable loisir a reçu une facture de la FVWB. Il se demande pourquoi il l'a reçu et ce qu'il doit en faire. Le trésorier se chargera de l'honorer.

#### 6. BEACH-VOLLEY.

- a) Les tournois de beach-volley se dérouleront entre le 1er mai et le 31 juillet 2022.
- b) Un courrier va être envoyé aux clubs.
- c) Le responsable du beach-volley table sur 6 tournois.

#### 7. DIVERS.

- a) Le rapport du CA du 07.02.2022 est approuvé.
- b) Le dossier Erezée est clôturé et sera envoyé au juge de paix dans la semaine.
- c) Pour les membres du CA présents à la présentation du projet du Directeur Technique de la FVWB, un des principaux regrets avancés est le manque d'intérêt de certains clubs qui n'ont pas estimé utile d'y envoyer un représentant et, pour ce qui concerne le projet en lui-même, bien qu'il soit très cohérent sera la difficulté de le mettre en place.
- d) Le CA confirme que la commission juridique de 1er niveau est maintenue au sein de la province. Sa composition sera donc transmise au secrétariat de la FVWB pour officialisation.
- e) Une réflexion relative à la présidence de la FVWB a été menée. A savoir qu'il faudrait présenter une proposition de modification de statuts pour que, après un certain temps, un président faisant fonction soit officialisé en tant que président effectif. Les avis étaient partagés sur le sujet.
- f) La prochaine AG FVWB est fixée au 30.04.2022 0 Beez. Elle se déroulera normalement avec le nombre de représentants par province tel qu'il est prévu aux statuts.
- g) Le secrétaire informe le CA qu'il a reçu un appel téléphonique d'une personne provenant de Charleroi qui habite maintenant dans la province, et qui aimerait s'investir dans le volley-ball provincial.

Fin de la réunion : 22h20